

Vers une Boréalie nouvelle. Pour en finir avec le Québec et le Canada

Lettre ouverte à Marc Angenot

Bernard Andrès

Volume 39, Number 1 (229), February 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Andrès, B. (1997). Vers une Boréalie nouvelle. Pour en finir avec le Québec et le Canada : lettre ouverte à Marc Angenot. *Liberté*, 39(1), 102–108.

BERNARD ANDRÈS

VERS UNE BORÉALIE NOUVELLE

ou

POUR EN FINIR AVEC LE QUÉBEC ET LE CANADA

Lettre ouverte à Marc Angenot

Mon cher Marc Angenot,

De retour au pays après mes déplacements estivaux, je tombe sur ta lettre au *Devoir* (« Démocratie à la québécoise » : le 13 juin 1996). On me dit qu'elle a fait pas mal de bruit et déclenché quelque(s) fureur(s). Je n'ai rien lu des papiers qui ont suivi, mais je me sens concerné par ta diatribe et je tiens à te dire, mon cher Marc, mon étonnement et ma déception. Je réagis au nom de l'estime et de l'amitié que je voue au chercheur et que j'aimerais conserver à l'endroit de l'intellectuel engagé. Ainsi, du seul fait que les universitaires et gens de lettres québécois ne se sont pas levés comme un seul homme pour chanter les louanges de Guy Bertrand et pour jeter l'anathème sur le scénario « 50 pour cent + une », les voilà réduits au statut de pantouflards « ethniques », de traîtres à la juste cause démocratique et de vendus au nationalisme ambiant, voire au « totalitarisme soft » !

Ah non, c'est un peu court, cher Marc. Tu m'avais habitué à plus de nuances dans tes analyses du discours social et des « idéologies du ressentiment ». Je pense même que dans ton dernier bouquin (qui t'a valu la reconnaissance du milieu, tout comme tes nombreux travaux ont été salués par l'ACFAS) la retenue, le sens de la contextualisation et la hauteur de vue sont infiniment plus efficaces que ces jugements à l'emporte-pièce assenés dans les gazettes locales. En effet, à la lecture de ton dernier essai, sans même que le Québec soit explicitement pointé, j'avais déjà compris qu'ici comme ailleurs, nous devons rester vigilants et sonner l'alarme au besoin. La question est de savoir : 1) si le moment est venu de sonner le tocsin ; et 2) si la provocation est le meilleur moyen d'engager le débat. Sur le *momentum*, les avis peuvent varier, mais sur la manière, convenons entre spécialistes du genre que, par l'invective et par le catastrophisme dont il use et abuse, le pamphlétaire se condamne à couper court au débat. Tâchons quand même de revenir sur le fond et de sortir du (faux) dilemme.

Certes, le Québec ne doit pas construire son avenir sur une lecture revancharde de l'histoire, sur une conception ethnique de la nation, ni renoncer aux principes de la division des pouvoirs et de la démocratie hérités des Lumières. Non, il ne doit pas céder aux démons de la démagogie, aux pièges de la démocratie directe et du plébiscite fatal. Mais ce qui vaut pour le Québec vaudrait pour le Canada, si celui-ci était appelé à trancher sur le sort de celui-là. À quel titre, du reste, le Canada pourrait-il, devrait-il se prononcer sur la question ? Tu brandis, mon cher Marc, l'exemple sacro-saint des institutions américaines et celui, plus prosaïque, des clubs de golf. Ne fréquentant pas ces derniers, je ne peux que rappeler l'exemple de nos voisins du sud dont

je ne sache pas qu'en 1776 ils aient demandé à Londres de se prononcer aux deux tiers en faveur de leur indépendance. Ce qui m'amène à la démarche de Guy Bertrand que je ne peux décidément pas percevoir comme un parangon de vertu civique, un authentique citoyen menant seul le combat de la vérité. Non, pas d'angélisme, mon cher Marc, les feuilles d'érable s'agitent assez dans le dos du pourfendeur de fleurs de lys. Je respecte son point de vue, j'admire même sa pathétique détermination et le malaise affecté dans lequel il plonge le fédéral. Mais, sans renier Montesquieu ni Tocqueville, j'ai aussi quelque considération pour les « droits collectifs » et souhaite vivement qu'ils s'expriment une bonne fois pour toutes, sans léser les droits des minorités. Je souhaite que cela se fasse au plus tôt et selon des modalités que le parlement québécois adoptera lui-même et qui (je te rejoins là-dessus) devront excéder le « 50 pour cent + une voix ». L'affaire est d'importance et mérite qu'une large majorité se prononce en faveur d'un projet précis. Un projet qui garantirait explicitement le partage des pouvoirs cher à Locke et l'état de droit cher à Montesquieu : le droit de « pouvoir faire ce que l'on doit vouloir et (de) n'être pas contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir ». En un mot, la liberté dans le respect des lois et non pas la désobéissance civile élevée au rang de vertu civique. Que tout cela, enfin, soit accompli dans le respect des minorités afin que les Québécois de toutes origines et de toutes obédiences s'expriment *enfin et définitivement*, non sur un vague mandat de négociation, mais sur un projet précis de société. Non pas : quel Québec pour quels Québécois ? mais : quel projet de société pour quels citoyens ? Je te confie que si, pour la première fois depuis vingt-deux ans de Québec, j'ai déserté la cause indépendantiste et voté non au dernier référendum,

c'est parce je trouvais qu'un tel projet, de telles précisions et garanties ne nous étaient pas alors offerts.

Ce qui m'amène à expliciter ma position et à te montrer, mon cher Marc, le caractère réducteur du dilemme dans lequel tu entends coincer les intellectuels : ou bedon les principes démocratiques, ou bedon la trahison des clercs ! Je t'admire d'avoir enfin trouvé la Vérité. Et si le projet Bertrand ne m'exaltait pas plus que le projet nationaliste du dernier référendum ? Et si, dans l'expectative, les démocrates modérés du Québec – anglophones et francophones – préféreraient encore se parler pour trouver d'autres voies ? Et si le reste du Canada, comme vient de le suggérer Roy Romanow, reconnaissait enfin le mandat spécial du Québec en matière de défense de sa langue et de sa culture ? Cela ne couperait-il pas court aux tergiversations du PQ et au malaise actuel vécu tant par la communauté francophone que par le milieu anglophone québécois ? Et si l'idée de tolérance avait encore quelque vertu, deux siècles après *l'Encyclopédie* ? Voici ce qu'on y lit à ce chapitre : « la diversité des opinions régnera toujours parmi des êtres aussi imparfaits que l'homme ; la vérité produit des hérésies (...) ; ayez pitié de l'erreur, et ne donnez jamais à la vérité d'autres armes que la douceur, l'exemple, la persuasion ».

À nous de persuader les nationalistes canadiens et québécois de l'inanité des vieilles querelles. Aux uns de *comprendre* enfin le Québec dans le Canada (dans tous les sens du mot : accepter, connaître, embrasser dans son ensemble, co-naître). Aux autres de *comprendre* que l'époque héroïque des indépendances nationales, au tournant du XIX^e siècle, est peut-être révolue deux siècles plus tard. Le Canada reste encore à mes yeux, sinon un moindre mal, du moins la garantie d'un équilibre des pouvoirs et, pour les inquiets de nature, le plus

commode garde-fou contre tout dérapage ethnique. D'autre part, le Canada n'est rien sans le Québec. Dans sa dimension francophone, comme dans son rôle de trouble-fête institutionnel, le Québec m'apparaît comme un ferment essentiel de la culture et de l'identité canadiennes. Je n'en dirais pas autant des dérapages idéologiques du Reform Party. Comme citoyen canadien, enfin, comme québécois d'adoption, je m'alarme plus de la politique sociale, des dépenses et des rêves militaires des deux paliers de gouvernement que des déclarations de guéguerre des « activistes » de tous bords (je compte parmi ceux-ci les économistes et les financiers qui, mine de rien, minent aussi bien le climat politique). Mais tenons-nous-en aux intellectuels silencieux qui oublieraient leur devoir et placeraient l'ethnie au-dessus de la citoyenneté.

Qu'on s'entende bien sur la notion de citoyenneté. Le terme renvoie à une certaine forme de droits et de devoirs civiques également partagés par tous les membres de la Cité, abstraction faite de leurs cultures et de leurs nations d'origine. Qu'ils parlent anglais, grec, italien, espagnol ou ewe, ces citoyens ont ici les mêmes droits et devoirs que les Tremblay, Laflamme ou Latulippe. Le bât blesse seulement dans le domaine de l'affichage, de l'enseignement et de la langue de travail. Comment imposer aux nouveaux arrivants la langue de la majorité sans prêter le flanc à la critique? Je trouve moi aussi lamentable la chasse à l'affichage anglais, tout comme je tiens à éviter la cajunisation de la culture francophone. Les nouveaux venus doivent simplement *comprendre*, eux aussi (prendre avec, faire avec). Comprendre le caractère majoritairement francophone du Québec *et* la contribution déterminante des Anglo-Québécois à son histoire, à sa culture et à ses institutions. Bon an, mal an, à travers leurs institutions respectives, ces deux

communautés ont forgé depuis deux siècles une certaine image du Québec. Et un certain visage de Montréal. Anglo et Franco-Québécois méritent à ce titre et prioritairement de préserver leur identité, tout comme les nations amérindiennes leur statut et leur autonomie. Des « peuples fondateurs », oui : est-ce là commettre un crime de lèse-minorité ? On ne peut à la fois invoquer le passé (les principes du XVIII^e siècle) et renier le passé (de la Constitution de 1791 à la Confédération). Aux immigrants de savoir, s'ils se fixent au Québec, que des institutions francophones attendent leurs enfants. Au Québec de leur assurer la meilleure intégration, en commençant par déconfessionnaliser les commissions scolaires (sans hésiter à recourir au Canada, s'il le faut !). Les solutions les plus souples peuvent être trouvées dans un climat de tolérance (et non de polémique ou de coercition).

En résumé, mon cher Marc, plus d'huile sur le feu ! Mijotons donc plutôt entre intellectuels de nouveaux scénarios pour que chantent un jour nos lendemains septentrionaux. Et si le PQ persiste dans l'idée du référendum sur l'indépendance, faisons en sorte que ce soit bien une ultime consultation (tenue rapidement et sur un projet sociétal aussi précis que généreux). Mais rien n'empêche qu'entre-temps Québécois, Canadiens et peuples autochtones ne s'entendent sur un tout autre scénario qui remettrait à plat l'ensemble du pays pour, comme dit l'humoriste, déclarer faillite et repartir sous un autre nom. Fadaïses ? Utopie ? Et puis ? Comment se sont créés les nouveaux mondes ? Je propose même un nom de baptême (civil) pour faire table rase du Québec et du Canada. Que dirais-tu, mon cher Marc, de la BOREALIE ? On y aurait déjà songé, semble-t-il, au siècle dernier. On y parlera bien sûr le boréalien, mixte de huron, de béréncien et d'exploréen. Ce langage

versatile a, comme on le sait, le mérite d'être lu dans tous les sens et formats d'affichage. Ducharme, Tiffou, Miron et Richler en déclineront l'orthographe, sous la haute autorité du Collège de pataphysique de Montréal. Et pour éviter que ne repogne la chicane entre les Hauts et la Bas-Boréaliens, décrétons donc un parti unique : le Parti rhinocéros. Avec comme devise : « *se marrer usque ad mare* ».

Boréales salutations

B.A.

le 24 septembre 1996